

Extinction de l'éclairage public, que propose ORES à ses communes après le 31 mars ?

Gosselies – 30 mars 2023



En 2022, en pleine crise énergétique, l'Union européenne incite ses États membres à prendre des dispositions afin de contribuer à l'effort collectif de réduction des consommations. En réponse à cet appel et pour soutenir ses communes face à l'augmentation des coûts de l'électricité, ORES leur a proposé d'éteindre leur éclairage public, de 00H00 à 05H00 du matin, durant la période du 1^{er} novembre 2022 au 31 mars 2023.

Cette démarche a porté ses fruits puisqu'entre le 1^{er} novembre 2022 et le 31 mars 2023, l'extinction nocturne a permis de générer une **économie estimée à 16.000 MWh**, et d'**éviter l'émission de 4.400 tonnes de CO₂** (l'équivalent des émissions de 2.100 véhicules).

Cependant, la nécessité de réduire la consommation d'énergie, ses coûts et les émissions de CO₂ est toujours bien réelle. Afin d'y apporter une contribution structurelle, ORES a proposé 3 solutions à ses communes :

- **Option 1 : reprise d'un fonctionnement conventionnel** avec un allumage au coucher du soleil et une extinction au lever du soleil.
- **Option 2 : poursuite de l'extinction de l'éclairage toutes les nuits**, de 00H00 à 05H00* du matin.
- **Option 3 : adoption d'une extinction de l'éclairage limitée du lundi au vendredi**, de 00H00 à 05H00* (à l'exclusion des nuits de week-end - du vendredi et du samedi - et des jours fériés).

* Pour les options 2 et 3, l'éclairage ne sera pas remis en service à partir de 05h, du 1^{er} mai au 31 juillet, étant donné que la durée de fonctionnement serait inférieure à 1h.

Les modifications d'éclairage liées à l'option choisie seront effectuées dès que possible (dans les semaines et mois avenir).

Au moment d'écrire ces lignes, un peu **plus de 150 de communes se sont déjà prononcées et 85% d'entre elles ont opté pour l'option 2 ou 3.**

Ces données seront actualisées régulièrement sur le site internet de l'entreprise : [Eclairage public - particuliers | ORES](#)

ORES se montre proactive et recherche continuellement de nouvelles solutions, effectives et durables, car face au défi énergétique et climatique chaque action compte. Par ailleurs, le remplacement des anciennes lampes d'éclairage public par des luminaires LED se poursuit avec à la clé une économie de près de deux-tiers de la consommation.

En tant que plus grand gestionnaire de réseaux wallon et acteur engagé de la transition énergétique, ORES se réjouit de pouvoir continuer à avancer main dans la main avec les communes et les Wallon(ne)s afin de construire tous ensemble un monde plus sain et plus durable.

* * *

« Faciliter l'énergie, faciliter la vie ». Telle est la mission et le leitmotiv d'ORES. Garantir au quotidien l'alimentation en électricité, en gaz naturel et en éclairage public de plus de 2,7 millions de Wallonnes et de Wallons, voilà ce qui fait la fierté de nos 2.300 collaborateurs. Les réseaux de distribution gérés par nos équipes pour les 200 communes associées à notre entreprise couvrent au total plus de 52.000 km en électricité et plus de 10.000 km en gaz naturel.



Plus d'informations sur www.ores.be



Contact presse

Jean-Michel Brebant (Porte-parole) : 0479 97 22 81